

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Sciences humaines et épistémologie de l'action

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Homme et des sociétés

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master mention *Sciences humaines et épistémologie de l'action* a réuni en 2011 deux spécialités auparavant distinctes : la philosophie et les sciences de l'éducation. La notion d'« épistémologie de l'action » qui figure dans l'intitulé de la mention a permis de reconstruire les deux spécialités autour d'une visée commune, celle de produire un « savoir d'action », nécessaire d'une part pour les disciplines de l'éducation et de la formation (en demande de connaissances en philosophie pratique) et, d'autre part, à la philosophie (soucieuse de développer ses enjeux pratiques dans les domaines de l'éthique, de l'éthique médicale, de la philosophie de la technique et des sciences, afin de pouvoir diversifier ses publics).

Le master comprend ainsi actuellement deux spécialités : *Philosophie et pratiques* et *Sciences de l'éducation et de la formation*. La spécialité *Philosophie et pratiques* vise à fournir aux étudiants une formation disciplinaire solide dans les domaines fondamentaux et appliqués de la philosophie, ainsi que la maîtrise de la méthodologie de la recherche pour les diplômés qui se destinent au doctorat. La spécialité *Sciences de l'éducation et de la formation* permet d'approfondir les savoirs de l'action selon les dispositifs de l'agir coopératif.

Les débouchés professionnels des deux spécialités sont distincts. Pour la spécialité *Sciences de l'éducation et de la formation*, il s'agit de former des ingénieurs de formation, des conseillers, des professionnels de l'accompagnement, des consultants ou responsables de formation d'adultes ; la spécialité *Philosophie et pratiques* vise à fournir aux étudiants les connaissances et les savoir-faire disciplinaires nécessaires à la préparation des concours de l'enseignement secondaire, de la fonction publique ou à la poursuite d'études au niveau du doctorat. La formation permet également l'évolution professionnelle (agrégation interne et/ou doctorat) des professeurs de philosophie déjà en poste dans l'enseignement secondaire et fournit un complément de formation à des professionnels de la médecine, des métiers de la santé et de la formation.

Analyse

Objectifs

La spécialité *Philosophie et pratiques* du master forme des étudiants de niveau bac+3 à la recherche en philosophie et à l'enseignement (étude des philosophes classiques, modernes et contemporains), mais propose également une ouverture sur les débats du monde contemporain (question du « genre », art, langage, politique, éthique et société), ainsi que les outils théoriques pour une réflexion sur l'apport des sciences humaines en vue de l'action (morale, politique, esthétique et épistémologie). A l'issue de la formation, les diplômés peuvent prétendre (après concours) aux emplois de la fonction publique, de l'enseignement et/ou de la recherche.

La spécialité *Sciences de l'éducation et de la formation* comprend deux parcours différenciés : *Ingénierie et fonctions d'accompagnement en formation* (IFAC) et *Stratégie et ingénierie en formation d'adultes* (SIFA). A l'issue du parcours IFAC, les étudiants peuvent se destiner aux métiers de chargé de recherche en sciences humaines, conseil en formation,

développement des ressources humaines, orientation scolaire et professionnelle, conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle. A l'issue du parcours *SIFA*, ils peuvent s'orienter vers les secteurs de la formation professionnelle, de la formation tout au long de la vie et de l'éducation, des ressources humaines et de la gestion des emplois et des compétences.

On peut saluer la volonté de l'équipe de pilotage de la formation qui a souhaité donner une nouvelle dynamique aux deux mentions auparavant séparées « Philosophie » et « Sciences de l'éducation » (sachant que la fermeture du précédent master en philosophie était envisagée). La notion d'épistémologie de l'action est par ailleurs centrale dans le devenir des deux champs disciplinaires et permet tout particulièrement de diversifier les débouchés professionnels de la spécialité *Philosophie et pratiques*. Néanmoins, le dossier signale les difficultés de ce projet pédagogique : la formation philosophique des professionnels a posé en particulier des problèmes qui ont conduit à la création d'un DU (diplôme universitaire) de philosophie qui leur est destiné ; l'accès au doctorat des diplômés de sciences de l'éducation après la seconde année de master (M2) pose également problème.

Organisation

Le master réunit deux spécialités, *Philosophie et pratique* (PP) et *Sciences de l'éducation et de la formation* (SEF). La spécialité PP propose deux parcours : *Philosophie et humanité* et *Sciences humaines et épistémologie de l'action* ; la spécialité SEF propose un parcours IFAC et un parcours SIFA. Le choix du parcours intervient dans les deux spécialités en M2, mais la spécialisation a lieu déjà en première année de master (M1) ; les deux formations n'ont donc pas de tronc commun en M1, ce qui pose problème vis-à-vis des objectifs affichés (approche transdisciplinaire et transversale).

Le dossier fait état en effet de l'indépendance des deux spécialités, qui n'ont que quelques points de contact : des séminaires de philosophie de l'éducation en M1 (obligatoires pour les M1 SEF et optionnels pour les étudiants de PP) ; le parcours 2 de la spécialité PP (*Sciences humaines et épistémologie de l'action*) qui accueille essentiellement des étudiants en sciences de l'éducation, ce qui s'explique très difficilement au vu de la structure générale de la formation, selon laquelle ce parcours aurait dû plutôt accueillir des étudiants en philosophie. Ce même parcours a cependant été fermé en 2014-2015 par manque d'effectifs, alors qu'il était indispensable aux étudiants de la spécialité SEF qui souhaitaient obtenir un master recherche pour pouvoir intégrer un doctorat en sciences de l'éducation.

Les enseignements sont pluridisciplinaires (philosophie et sciences de l'éducation, mais aussi sciences humaines et médecine). En philosophie, le master présente une dominante contemporaine qui entraîne une ouverture (très souhaitable pour la discipline) sur les sujets de société. Le lien avec la philosophie dans la spécialité SEF est assuré par les séminaires obligatoires de philosophie de l'éducation en M1. La spécialité PP comporte un tronc commun aux deux parcours constitué d'un séminaire de méthodologie de la recherche, du séminaire de la mention, d'un séminaire thématique ; cette structure est complétée par des options. La spécialité SEF met l'accent sur les articulations entre théorie et pratique assurées par la présence d'intervenants professionnels et de chercheurs. La formation à la méthodologie de la recherche repose plutôt sur l'expérience de terrain.

Positionnement dans l'environnement

Au sein de l'Université François Rabelais, la formation est adossée aux équipes de recherche « Interactions Culturelles et Discursives » (ICD), au Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance (CESR) et à l'équipe récemment constituée « Education, Ethique, Santé » ; elle entretient également des liens avec la Faculté de Médecine et les services hospitaliers du CHU de Tours, ainsi qu'avec le Département d'Histoire et celui d'Histoire de l'Art.

Des conventions sont en cours avec l'Université de Rouen (cours de recherche autour de l'alternance en formation), et il existe une mobilité enseignante avec l'Université de Rennes dans le cadre des enseignements du parcours SIFA. La mention travaille avec l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) Orléans-Tours à la conception d'unités d'enseignement optionnelles et a une convention d'enseignement avec l'Université de Cergy-Pontoise. Des conventions ont été signées avec l'Institut de Formation des cadres de Santé du CHRU de Tours, avec l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales et le Centre National Pédagogique des Maisons Familiales Rurales. La mention co-organise également un DUHEPS (Diplôme Universitaire des Hautes Etudes de La Pratique Sociale) avec l'IRPS (Institut Régional de Travail Social) de Poitiers.

Il n'y a pas d'équivalent de la mention au niveau régional, ni au niveau national, où existent cependant des enseignements en philosophie de l'éducation dans les universités Paris 8, de Nantes, de Rouen et de Saint-Etienne. Sur l'ensemble du territoire national (hors grandes universités parisiennes) l'existence de masters en philosophie est menacée, d'où l'intérêt d'offrir une spécialisation en philosophie pratique et contemporaine avec ses spécificités.

Dans la région Centre, la spécialité SEF est la seule de ce niveau dans le domaine de la formation des adultes. Dans la COMUE, l'Université de Limoges propose une spécialité *Sciences de l'éducation* orientée sur les questions de diversité culturelle.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique comprend cinq professeurs, huit maîtres de conférences, deux maîtres de conférences professionnels associés, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche, une chercheuse et de nombreux intervenants (chercheurs internes ou extérieurs à l'Université et professionnels, rattachés à l'Institut de Formation des Cadres de la Santé du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours ou à l'Education Nationale). L'équipe de la spécialité SEF se réunit une fois par mois et chaque parcours de la spécialité a un responsable scientifique et un

responsable pédagogique. L'équipe de la spécialité *PP* est en cours de restructuration suite à des recrutements récents. Le dossier ne mentionne pas de réunion de l'équipe au niveau de la mention.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

C'est à ce niveau qu'apparaissent les nombreux problèmes posés par cette mention. Le parcours 2 de la spécialité *PP* (*Sciences humaines et épistémologie de l'action*) qui accueillait de nombreux professionnels, ainsi que les étudiants de la spécialité *SEF* qui souhaitaient poursuivre leurs études au niveau du doctorat, a été fermée en 2014-2015 par manque d'inscrits.

Les effectifs de la spécialité *PP* sont par ailleurs réduits : en 2012-2013, 10 inscrits en M1 et 14 dans les deux parcours de M2, pour 8 diplômés à l'issue du M2 ; en 2013-2014, 12 inscrits en M1, seulement 8 dans les deux parcours de M2 pour seulement 2 diplômés en M2 ; en 2014-2015, 16 inscrits en M1, 17 dans le seul parcours de M2 restant et seulement 7 diplômés ; en 2015-2016, 11 inscrits en M1, 19 en M2 (on n'a pas d'informations sur le nombre des diplômés).

La situation est différente en *SEF*, où les effectifs (formation initiale et continue) varient entre 20 et 25 inscrits par parcours (on ne dispose pas d'informations lisibles sur la répartition M1-M2 ni sur le nombre des diplômés à l'issue du M2). Le dossier signale cependant (pour toutes les spécialités et les parcours confondus) que le nombre de diplômés en M2 diminue régulièrement, et attribue ce constat négatif à des « choix pédagogiques » qu'il est très difficile de comprendre et d'interpréter.

L'insertion professionnelle des étudiants est différente pour les deux spécialités (qui restent, en effet, distinctes, malgré une mention commune) : en *SEF*, 80 % des inscrits sont déjà des professionnels qui souhaitent évoluer dans leur carrière ou obtenir de nouvelles compétences ; dans la spécialité *PP*, la mention souhaite orienter les diplômés vers la préparation des concours de la fonction publique autres que ceux de l'enseignement, mais les données fournies ne permettent pas de juger des résultats obtenus en ce sens.

On ne dispose d'aucune donnée chiffrée sur l'insertion professionnelle des diplômés et sur leur poursuite d'études, ce qui est très regrettable.

Place de la recherche

Le parcours 1 de la spécialité *PP*, et le seul qui existe encore actuellement, *Philosophie et humanité* est adossé à deux équipes de recherche de l'Université François Rabelais : le CESR et l'ICD. Suite à la précédente évaluation, une nouvelle équipe de recherche « Éducation, Éthique et Santé » (EES) a été ouverte en 2013, associant médecins et enseignants chercheurs en sciences humaines. Elle permet d'accueillir les doctorants en sciences de l'éducation et de la formation (une dizaine). Les étudiants sont invités et associés aux événements marquants de la vie de l'équipe (colloques, journées d'études).

Afin d'introduire l'étudiant à la vie de la recherche, chacun des quatre semestres de la formation de la spécialité *PP* comporte un séminaire dans lequel l'étudiant de M1 présente son projet de recherche, et l'étudiant de M2 présente l'état de sa recherche en cours. Les séminaires de méthodologie sont appuyés sur la participation d'enseignants venus des différents champs. Dans la spécialité *SEF*, la formation à et par la recherche (il existe un dispositif de formation par production de savoirs) permet d'organiser les différents aspects de la formation. Les deux mémoires de M1 et de M2 constituent ainsi un élément structurant de la formation à la recherche.

L'initiation à la recherche se fait par la participation au travail collectif des séminaires, la rédaction des mémoires en M1 et en M2 et les soutenances publiques devant un jury qui comporte aussi un professionnel dans la spécialité *SEF*.

Place de la professionnalisation

Dans la spécialité *PP* l'initiation à la professionnalisation a lieu essentiellement pendant le stage prévu en M2 (stages en lycée, bibliothèques, librairies, centres culturels), d'une durée de 4 semaines. Dans la spécialité *SEF* les étudiants acquièrent des compétences sur les milieux professionnels auxquels ils se destinent grâce à la présence de professionnels dans la formation. Les étudiants effectuent en M1 des stages de 12 semaines, en M2 des stages de 14 semaines de manière fragmentée.

Place des projets et des stages

Dans la spécialité *PP*, les étudiants doivent élaborer en M1 un projet pour le stage qu'ils vont réaliser en M2. La spécialité *SEF* se structure autour d'un principe d'alternance, dont on ne connaît pas le fonctionnement avec précision. Le résultat des expériences professionnelles est intégré dans plusieurs unités d'enseignement de la spécialité. Les stages sont évalués à partir de comptes rendus écrits réalisés par les étudiants, qui font l'objet d'une soutenance devant plusieurs enseignants et les professionnels qui peuvent se rendre disponibles.

Place de l'international
<p>Le dossier fait état de deux types d'échanges internationaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les partenariats permettant les mobilités étudiantes courtes (Université de Lisbonne, Université de Mannheim, Université de Padoue, Institut Supérieur de Formation Continue d'Etterbeek à Bruxelles). 2. L'engagement dans des recherches-actions, dans le cadre de l'appel à projets Erasmus+ (projet EureKa avec les universités de Lisbonne et d'Algarve au Portugal et de Padoue en Italie), avec des centres de formation et branches professionnelles (Politecnico Calzaturiero de Padoue, en Italie). <p>La mobilité entrante est relativement importante pour la spécialité <i>SEF</i> : 5 % des effectifs.</p> <p>En philosophie, le master profite des accords internationaux du département de Philosophie : Erasmus avec Bologne, Berlin (Freie Universität), convention hors UE avec le Canada (Université de Sherbrooke). Le dossier cite l'exemple de deux « mobilités entrantes ». Pourtant la « mobilité sortante » est limitée, probablement du fait de l'insuffisante maîtrise des langues étrangères, même si l'anglais est enseigné dans les deux spécialités et qu'il existe également des enseignements en allemand et en latin pour la spécialité <i>PP</i>.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Sur ce point, les différences entre spécialités sont très importantes.</p> <p>Dans la spécialité <i>PP</i>, le recrutement est interne à l'université. L'effectif étudiant se compose majoritairement de L3 formés sur place. Un DU Initiation à la recherche en philosophie contemporaine et éthique commence à alimenter le master en étudiants : un étudiant en 2015, trois en 2016, sans que le dossier ne précise comment s'opère le passage de ce DU, qui ne peut donner un accès de droit, et le master.</p> <p>Dans la spécialité <i>SEF</i>, les effectifs relèvent principalement du régime de la formation continue (plus de 75 % pour la seconde année de master). 50 % des inscrits proviennent de la région Centre et 20 % des régions limitrophes. Concernant les 30 % restant, ils proviennent, pour partie, d'autres régions. Environ 5 % d'étudiants étrangers, pour la plupart de l'Union Européenne, sont accueillis. Enfin, des passerelles existent avec l'<i>IFAC/SIFA - PP</i>, entre le master <i>Sciences de l'éducation</i> et les masters promotion de la santé de l'Université de Tours.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements de la spécialité <i>PP</i> incluent des travaux dirigés, des cours magistraux, des séminaires et des journées d'études. Depuis l'année 2014-2015, des cours filmés sont accessibles sur la plateforme numérique CELENE, avec l'objectif de mettre en ligne tous les cours de niveau M1.</p> <p>Dans la spécialité <i>SEF</i> l'enseignement a lieu en présentiel et en alternance. Le M2 accueille des professionnels qui relèvent du régime de la formation continue. En M1 et en M2, les enseignements sont regroupés sur des sessions d'une semaine par mois. Le public à contraintes particulières peut bénéficier du Régime spécial d'Etudes mis en place par l'Université.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Dans la spécialité <i>PP</i>, les séminaires de méthodologie sont évalués par la présence, la participation et des rapports d'étape oraux sur l'avancement de la recherche. Dans le cadre de l'adossement à la recherche, les journées d'études sont préparées dans le cadre du séminaire et des groupes d'étudiants participent à leur animation. Les jurys de mémoire de M1 comprennent l'ensemble de l'équipe pédagogique et les jurys de mémoire de M2 sont constitués du directeur de mémoire (HDR) et d'un second lecteur.</p> <p>Dans la spécialité <i>SEF</i>, on accorde une place importante à l'évaluation de l'oral. Les mémoires de M1 et de M2 font l'objet d'une soutenance (jury de deux membres et de trois membres respectivement). Dans le cadre du contrôle continu, les étudiants produisent des « synthèses intégratives » écrites, qui leur permettent d'intégrer les acquis des stages et de l'expérience professionnelle dans leur projet de recherche.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Dans la spécialité <i>PP</i>, le suivi de l'acquisition de compétences passe par l'évaluation (travaux écrits ou présentations orales). Dans la spécialité <i>SEF</i> le suivi de l'acquisition des compétences s'appuie aussi sur des modalités pédagogiques qui articulent expérimentation et analyse réflexive, en vue de mettre en place un dispositif favorisant la construction d'un « projet professionnel réfléchi ». Une partie de l'évaluation est faite pendant les enseignements par des mises en situation (prises de parole, animation, production du portfolio), une autre par des productions écrites. Enfin, l'évaluation est étayée par la collaboration entre l'équipe pédagogique et les terrains de stage.</p>

Suivi des diplômés

La spécialité *PP* ne dispose d'aucun outil formalisé de suivi des diplômés (ce qui est particulièrement problématique compte tenu des difficultés d'insertion que connaissent les diplômés dans la discipline). Les « relations personnelles » qui subsistent entre les étudiants et l'équipe pédagogique (mentionnées dans le dossier) ne constituent pas un indicateur fiable.

La spécialité *SEF* suit le devenir des diplômés via le service de la statistique, et par les événements qui associent les anciens diplômés ; cependant, aucune donnée chiffrée n'est fournie. Seulement peu de réponses sont données aux enquêtes réalisées par l'Université.

Globalement, la formation néglige cet aspect et ne lui reconnaît pas l'importance attendue.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Il existe deux conseils de perfectionnement distincts pour les deux spécialités. Celui de la spécialité *SEF* s'est réuni pour la première fois en juin 2016. La première réunion de la spécialité *PP* a eu lieu seulement en septembre 2016.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée de façon orale et non formalisée, mais il existe également des enquêtes réalisées par l'Université, dont le taux de réponse est faible et jugé peu significatif.

D'après l'enquête concernant la spécialité *SEF*, les étudiants soulignent l'adéquation entre contenu annoncé et réel de la formation, la complémentarité des enseignements et les liens avec le milieu professionnel. L'organisation générale et les stages sont appréciés. Aussi, les étudiants sont invités par les enseignants des deux spécialités à évaluer la formation. Les étudiants signalent par ce biais les difficultés d'une appropriation des contenus et des difficultés de conciliation d'un parcours universitaire avec un emploi, des difficultés liées aux exigences liées à une formation à la recherche sont alors évoquées.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Nouvelle dynamique pour deux formations préexistantes en les articulant autour de la notion d'« épistémologie de l'action ».
- Pour la spécialité *SEF* : importance de la formation continue pour les professionnels en exercice ; modèle d'alternance ; bonne insertion dans l'environnement socio-professionnel de la formation.
- Une bonne ouverture à l'internationale de la spécialité *PP*.

Points faibles :

- les deux spécialités de la mention restent trop distinctes, sans tronc commun en M1, avec des équipes pédagogiques, des conseils de perfectionnement et des modalités de fonctionnement séparés.
- La spécialité *PP* reste très classique et peu attractive.
- La difficulté pour les étudiants de la spécialité *SEF* pour intégrer un doctorat.
- Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés est inexistant.

Avis global et recommandations :

A la lecture du dossier, on a beaucoup de mal à envisager le devenir de cette mention, qui réunit artificiellement deux disciplines (la philosophie et les sciences de l'éducation) dans une architecture peu lisible et peu cohérente. L'équipe de la spécialité (et future mention) *Philosophie et pratiques* devrait intégrer de façon plus radicale la dimension contemporaine et pratique de l'« épistémologie de l'action » qu'elle revendique, développer les liens avec

l'environnement socio-professionnel, mettre en place un suivi formalisé de l'insertion des diplômés, faire enfin réellement le deuil d'une formation « classique » en philosophie orientée exclusivement vers la poursuite d'études en doctorat et des débouchés professionnels dans l'enseignement secondaire et supérieur (débouchés désormais quasi inexistant dans la discipline) afin de redevenir plus attractive.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

